



**HAL**  
open science

# Modèle de croissance et politique économique en R.D Congo : Une analyse descriptive

Jonas Kibala Kuma

► **To cite this version:**

Jonas Kibala Kuma. Modèle de croissance et politique économique en R.D Congo : Une analyse descriptive. 2019. <hal-02425118>

**HAL Id: hal-02425118**

**<https://hal.science/hal-02425118v1>**

Preprint submitted on 29 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**CER-3/CREQ**

**Centre de Recherches Economiques et Quantitatives  
Collège d'Economistes pour le recyclage avec 3 outils**

*Université de Kinshasa-Faculté des Sciences Economiques et de Gestion  
Département des Sciences Economiques  
B.P. 832 Kinshasa XI*

*Working paper n°004/WP.CREQ/12-19*

***Modèle de croissance et politique économique en R.D Congo :  
Une analyse descriptive***

*Par*

***Jonas Kibala Kuma***

*(DEA en cours en Sciences Economiques, UNIKIN)*

*kibala.jonas@gmail.com*

-----

**Citation de l'article :**

*Kibala Kuma J. (2019), « Modèle de croissance et politique économique en R.D Congo : une analyse descriptive », Working paper n°004/WP.CREQ/12-19 du CREQ, décembre.*

**Décembre 2019**

---

### **Note aux lecteurs**

Cet article, qui se propose de décrire le modèle de croissance de la République Démocratique du Congo ainsi que la politique économique menée dans ce pays, en passant en revue quelques indicateurs macroéconomiques clés, s'inscrit dans le cadre de travaux du CER-3. En effet, CER-3 (*Collège d'Economistes pour le Recyclage avec 3 outils*) est un collège d'Economistes qui s'approprient les outils quantitatifs, 3 essentiellement (mathématique, statistique/économétrie et informatique) comme le sigle l'indique, pour ainsi s'inscrire sur la frontière des connaissances en sciences économiques et être compétitifs à l'échelle internationale, autant pour la faculté de sciences économiques et de gestion de l'Université de Kinshasa. L'idée est de susciter un regain et remettre en avant plan les aspects quantitatifs dans la formation de l'économiste congolais (RDC), africain en général, pour une élite à la taille des exigences internationales. Pour y parvenir, nous nous occupons à :

- (i) Nous mettre à jour, soit nous (l'équipe) former continuellement sur les aspects théoriques et empiriques de techniques et méthodes quantitatives en sciences économiques (principalement en *mathématique, statistique et informatique*) ; et
- (ii) Mettre à la disposition du public scientifique les résumés (notes ou fiches techniques) de nos discussions et recherches.

Ce collège (CER-3) est un cadre qui prépare les chercheurs membres à être éligibles pour intégrer le Centre de Recherches Economiques et Quantitatives, soit CREQ en sigle. CREQ, dont le site internet va être lancé incessamment, se veut un espace de discussions au tour de techniques et méthodes quantitatives (mathématique, statistique, économétrie, etc.) en sciences économiques (finance, monnaie, macro et micro-économie, etc.), ou mieux un centre de recherche qui va regorger des Economistes rodés et équipés pour théoriser et apporter des réponses aux problèmes économiques que posent la RDC et le monde, pour l'avancement de la discipline (les sciences économiques).

Nous avons compris que les outils quantitatifs, aujourd'hui incontournables en sciences économiques, sont d'un grand apport dans l'évolution de cette discipline. Les problèmes économiques se posent de plus en plus, les outils d'analyse se complexifient sans frein, mais le programme de formation de l'économiste congolais (l'Afrique en générale) ne suit pas le rythme : il y a un gap. Plus concrètement, il y a quelques années, le laboratoire d'analyse-recherche en économie quantitative/Lareq ([www.lareq.com](http://www.lareq.com)) estimait à 40 ans le retard de la République Démocratique du Congo (RDC), si pas l'Afrique, dans la modélisation macro-économétrique, partant de la critique de Lucas dans les années 70 (1976). Ne serait-on pas au-delà de 40 ans dans d'autres branches ? En attendant de répondre à cette question, le CER-3 se donne la mission de réduire, si pas combler, le gap dans la formation de l'économiste congolais pour constituer une élite à la taille des exigences internationales. C'est le sens de notes techniques que nous produisons, lesquelles seront directement accessibles en ligne, dans un site dédié (en construction), par le temps qui court.

*Jonas Kibala Kuma, initiateur du CER-3 et du CREQ.  
Kinshasa, décembre 2019.*

Nous contacter : [cer3.sec@gmail.com](mailto:cer3.sec@gmail.com); copie à : [kibala.jonas@gmail.com](mailto:kibala.jonas@gmail.com)

## I. Introduction

Par définition, la politique économique est l'ensemble de mesures ou actions de l'Etat (modifications de la masse monétaire, des dépenses publiques, des impôts, etc.), appliquées de manière cohérente, pour atteindre des objectifs précis (production, niveau des prix, taux d'intérêt, etc.). Et, pour atteindre ou réaliser les objectifs fixés, selon la règle du contrôle des systèmes stratégiques de Tinbergen J. (1952), le nombre d'instruments indépendants (variables exogènes : ex : taux de change) doit correspondre au nombre d'objectifs fixés indépendants (variables endogènes).

A côté des objectifs de politique économique poursuivis, la croissance économique n'en est pas le moindre. Elle désigne l'augmentation soutenue, pendant une longue période, du produit global d'une nation<sup>(1)</sup>. Cette dernière mesure l'ensemble de richesses nouvelles produites par un pays au cours d'une année. Lorsqu'il est rapporté à l'effectif total d'une population, l'on parle ainsi du PIB par tête ou PIB per capita. Le taux de croissance économique d'un pays est déterminé par la variation relative de son PIB réel (c'est un écart relatif).

En tant que phénomène relativement récent – car, c'est depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle que l'augmentation du produit par tête s'est réalisée à un rythme inconnu jusqu'à lors – la croissance économique fait l'objet de plusieurs investigations jusqu'aujourd'hui. Dans l'ordre d'apporter des éléments de réponse à des fortes irrégularités observées dans l'évolution du produit par tête entre pays et d'une période à l'autre (faits stylisés), ces différentes investigations ont permis à la théorie économique d'identifier un certain nombre de facteurs du taux de croissance économique. Ces derniers relèvent très souvent de la fonction de production macroéconomique. De ce fait, la croissance traduit l'augmentation de la production totale d'une économie. Quant aux facteurs à la base de la dynamique de cette production totale (croissance économique), deux principaux courants permettent d'en rendre compte. Il s'agit, d'un côté, des modèles de croissance exogène et, de l'autre côté, des modèles de croissance endogène.

Suivant les théoriciens de la croissance exogène, la dynamique de la production est principalement expliquée par les variations enregistrées dans ses facteurs, à savoir : le capital, le travail et le progrès technique. A cet effet, la variation du PIB par tête est fonction des variations de l'épargne, de la population et de la technologie. Il s'en suit que ces facteurs sont considérés comme exogènes à une quelconque politique ou système économique.

Les théoriciens de la croissance endogène, sous l'impulsion de Paul Romer, pensent par contre que la dynamique du PIB peut s'expliquer par des facteurs internes au modèle. Contrairement au premier courant de croissance exogène<sup>(2)</sup> – pour qui la croissance du progrès technique est exogène – celui de la croissance endogène donne une explication économique au progrès technique (vers la fin des années 80 et les années 90). L'idée est

---

<sup>1</sup> Le concept de « croissance économique » peut être saisi de plusieurs façons. Pour *François Perroux*, la croissance est l'augmentation soutenue, pendant une ou plusieurs périodes longues – chacune de ces périodes comprenant plusieurs cycles décennaux – d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels. La croissance désigne aussi l'augmentation régulière des quantités produites par une entreprise. L'on parle de la croissance économique, si l'on considère l'ensemble d'une économie (*Capul J.Y. et Garnier O., 2005*). *Jean Magnan de Bornier* estime que la croissance économique peut être définie comme l'évolution à moyen et long terme du produit total et surtout du produit par tête dans une économie donnée. Aujourd'hui, la croissance économique se mesure par l'accroissement en pourcentage du PIB d'une année par rapport à la précédente. Elle exprime le taux de croissance d'un système productif.

<sup>2</sup> Ce courant est d'inspiration néo-classique et est fondé sur le modèle de Robert Solow (1956).

que la croissance du PIB peut être accélérée par des politiques économiques adaptées au contexte (Subventions à la recherche-développement, dépenses en infrastructures, dépenses en éducation, ...). Ainsi, les facteurs de croissance suivants ont pu être identifiés : le capital physique (Romer, 1986), la connaissance (Romer, 1987), le capital humain (Lucas, 1988), le capital public (Barro, 1990), etc. Si ces facteurs affectent considérablement la croissance économique dans les économies développées, le débat reste ouvert quant à leur influence sur la croissance des pays en développement. En effet, d'autres facteurs sont plus déterminants dans la croissance économique de ces pays, à savoir : les institutions (James Robinson), le système/structure socio-économique en place (Samir Amin), la démocratie, le taux d'ouverture, la colonisation, la religion et bien d'autres éléments pouvant être relevés des étapes de la croissance identifiée par Walt Rostow (1950).

Sur fond de ces considérations théoriques, ce papier se propose de décrire le modèle de croissance de la République Démocratique du Congo ainsi que la politique économique menée dans ce pays, en passant en revue quelques indicateurs macroéconomiques clés. Concrètement, nous analysons (de façon descriptive) la situation économique de la RDC durant la période 2002-2016, en comparaison avec les réalisations moyennes d'autres périodes précédentes, afin d'évaluer l'efficacité des politiques économiques mises en place.

Pour ce faire, nous commençons par rappeler les aspects théoriques autour des modèles de croissance et de la politique économique (ils font l'objet de points 2 et 3), avant de décrire la politique économique menée en RDC et tirer les caractéristiques de son modèle de croissance (c'est le dernier point).

## **II. Les modèles de croissance : résumé théorique<sup>(1)</sup>**

Plusieurs auteurs ont cherché à comprendre le mécanisme de la croissance (ses moteurs et ses effets), et les résultats de leurs recherches ont permis de mettre en évidence des facteurs explicatifs et de construire des théories ou modèles de croissance. Ces dernières se distinguent les unes des autres, notamment, par leurs hypothèses (rendement décroissant du capital ou non, facteurs de production substituables ou complémentaires, sources de croissance endogènes ou exogènes, moteurs de croissance, etc.), soit leur capacité à expliquer certains faits stylisés (convergence économique, pauvreté des pays en développement, etc.). Il ressort de différentes théories ou modèles de croissance que la croissance peut s'expliquer par des facteurs exogènes (*progression de la force de travail, accumulation de capital par tête et innovation technologique sous toutes ses formes*), endogènes, ou même des facteurs qui vont au-delà de la fonction de production classique (*la diversité ou variété des produits, l'échange, la géographie, l'histoire, les inégalités et les institutions*).

Dans les théories préindustrielles, la croissance est expliquée par la progression de la force de travail, soit par la démographie et les évolutions sociétales. Selon Thomas Malthus (1798), l'un parmi tant d'autres, la fertilité a un impact sur la croissance économique et constitue un frein (compense le choc technologique) dans l'évolution de niveau de vie par tête à long terme. D'où, il tient de limiter les naissances.

---

<sup>1</sup> En plus de nos propres travaux disponibles en ligne (dans Hal), cette partie s'inspire de bien d'ouvrages, notamment : Bénassy-Quéré A. et al. (2012), et Bofoya K. (2011, 2018).

Par contre, d'autres économistes expliquent la croissance par l'accumulation du capital, on parle des théories de l'accumulation du capital productif en économie fermée. Commençons par ceux (*vers les années 1950-1980*) qui estiment que la croissance est expliquée par des facteurs exogènes. Pour R. Harrod (1939) et E. Domar (1946), on parle de *modèle de Harrod-Domar*, une croissance stable ou équilibrée exige à la fois le plein emploi et l'équilibre entre l'épargne et l'investissement (fil de rasoir) ; elle nécessite aussi une combinaison optimale des facteurs travail et capital considérés complémentaires. Ces auteurs estiment que la croissance n'est pas stable – soit que l'équilibre de plein emploi est un heureux hasard – du fait de l'insuffisance de capital, et parce qu'il n'est pas évident d'observer ces équilibres (équilibre épargne et équilibre emploi). Autrement dit, pour Harrod et Domar, l'épargne est le moteur de la croissance, et les politiques d'encouragement à l'épargne ou à l'investissement sont préconisées. Contrairement à ces auteurs, R. Solow et T. Swan (1956), on parle de *modèle de Solow-swan*, refusent l'idée d'un « fil de rasoir » et considèrent que les marchés sont en équilibre, les facteurs de production sont substituables et ont chacun un rendement marginal décroissant, mais la production a des rendements d'échelle constants. Solow-swan estiment que – sous l'hypothèse de rendement marginal décroissant de capital – les effets positifs de l'épargne sur la croissance sont transitoires et finissent par s'épuiser à long terme quand l'économie atteint l'état stationnaire ou l'équilibre ; à ce niveau, le PIB par tête dépend du taux d'épargne, du taux de croissance démographique et du taux de dépréciation du capital. Aussi, la rentabilité du capital est considérée comme le moteur de l'investissement, et non l'épargne. Frank Ramsey (1928) se préoccupe plutôt des aspects normatifs (objectif social) des résultats obtenus, en abordant la question du niveau optimal du capital par tête, soit le taux d'épargne optimal à même de maximiser durablement la consommation par tête. Selon Ramsey (on parle de modèle de Ramsey), le taux d'épargne optimal correspond au poids du capital dans la fonction de production ; c'est la règle d'or qui garantit des trajectoires de croissance optimale. Les politiques d'épargne doivent tenir compte de la règle d'or pour se montrer socialement efficaces. N.G. Mankiw, D. Romer et D. Weil (1992), on parle de *modèle de Solow augmenté*, après avoir confrontés le modèle de Solow-swan aux faits, présentent le « capital humain » (investissement) comme un facteur de croissance autant que le capital physique. L'idée est que la formation (dépenses en éducation) améliore les capacités productives des individus. La prise en compte du capital humain a permis à ces auteurs de valider empiriquement les thèses de Solow-Swan (convergence économique).

Bien d'autres économistes (*vers les années 1980-1990*) pensent autrement, soutenant que la croissance est expliquée par des facteurs endogènes, et s'intéressent aux déterminants de la productivité globale des facteurs/PGF (la technologie). On parle de théories de croissance endogène qui stipulent que, en l'absence de progrès technique exogène, la croissance peut perdurer sous l'hypothèse des rendements croissants du capital au niveau macroéconomique. Selon Paul Romer (1986), en l'absence de progrès technique, la croissance est autoentretenu grâce aux externalités positives (externalité de réseau, accumulation d'un ensemble de connaissances et savoir-faire, etc.). Ici, les politiques publiques doivent coordonner les décisions privées pour faire jouer les externalités. Pour Barro, le capital public ou les infrastructures publiques (dépenses publiques : éducation, services publics) empêchent la baisse des rendements marginaux du capital privé et favorisent la croissance à long terme par un effet d'offre (et non de demande). Les études empiriques (travaux de l'OCDE) confirment cette thèse. Toutefois, l'on note que le capital public peut freiner la croissance si son coût d'opportunité (distorsion, effets de congestion)

est très élevé (l'impôt réduit la rentabilité des investissements et freinent ainsi l'accumulation du capital privé). Aghion P. et Howitt M. (1992) présentent « l'innovation » (les gains attendus) comme un facteur de croissance. Ils estiment que les gains et effort de l'innovation (*soit l'extension de la gamme de produits ou différenciation horizontale, soit l'amélioration de la qualité des produits ou différenciation verticale ou d'échelles de qualité à la manière de Schumpeter*) sont fonction du degré de concurrence sur le marché des produits et du régime de la protection intellectuelle.

Au-delà de la fonction de production, des auteurs ont identifié bien d'autres facteurs déterminants dans l'explication de la croissance, à savoir : (i) le *commerce international ou l'ouverture commerciale* favorise la croissance d'autant qu'il stimule/implique la concurrence, l'innovation (recherche de gains de productivité), les économies d'échelle, etc. (modèle de Romer 1990, celui de Grossman et Helpman 1989) ; (ii) la *préférence pour la diversité* accroît l'utilité des consommateurs, elle favorise l'innovation et, par endroit, la croissance ; (iii) la *répartition spatiale des activités économiques* (concentration ou dispersion), jouant sur la taille (dynamisme) des marchés et les comportements des agents économiques, influe sur la croissance (modèle cœur/périphérie revisité par Krugman (1991)) ; (iv) *l'histoire* ou chemin emprunté explique aussi la croissance ; (v) les *inégalités des revenus* (Deininger et Squire (1996)) – entraînant inégalité des chances, instabilité ou blocage politique, changement des choix politiques – influent sur la croissance positivement dans les pays développés (*par la fiscalité redistributive*) et négativement dans les pays peu développés (*surtout les inégalités de dotation ou distribution des terres*) ; (vi) les *institutions* (Acemoglu et al. (2006) ; D. Acemoglu et J. Robinson (2005)) – dont le proxy (*qualité de la démocratie, stabilité politique, efficacité de l'administration, qualité de la réglementation, respect de l'état de droit et lutte contre la corruption*) fait l'objet des débats – influent sur la croissance (*positivement pour les institutions de bonne qualité*), mais ce lien reste complexe et non linéaire.

### **III. La politique économique : cadre général et considérations théoriques<sup>(1)</sup>**

Rappelons que la politique économique est l'ensemble de mesures ou actions de l'Etat (modifications de la masse monétaire, des dépenses publiques, des impôts, etc.), appliquées de manière cohérente, pour atteindre des objectifs précis (production, niveau des prix, taux d'intérêt, etc.).

Depuis les travaux de Kaldor N., les économistes assignent à la politique économique quatre objectifs, à savoir : *la croissance, l'emploi, les prix et le solde de la balance commerciale* (Drumetz F. et al., 2015). Partant, l'on peut distinguer d'une part, les objectifs d'activité (croissance et emploi) et d'autre part, les objectifs d'équilibre (prix et balance commerciale). Toutefois, selon qu'un pays appartient à tel ou tel autre regroupement régional, il peut être amené à observer un certain nombre de critères (*c'est le cas des critères de convergence de la SADC pour le cas de la RDC : déficit budgétaire, dette publique, etc.*) ou poursuivre d'autres objectifs (en dehors de quatre cités).

Précisons aussi qu'il y a trois approches dans le choix des politiques (décisions) économiques :

---

<sup>1</sup> Cette partie s'inspire des ouvrages suivants : Bénassy-Quéré A. et al. (2012) ; Chauvet C. (2016) ; Bofoya K. (2011, 2018) ; Bourgain A. et Lelièvre V. (1991) ; Drumetz et al. (2015).

- Economie positive : l'on s'intéresse plus aux faits (impacts des choix publics) qu'à la théorie.
- Economie normative : l'on cherche à influencer (la politique) les faits par la théorie (par des recommandations).
- Economie politique : l'on cherche les déterminants de la politique (combinaison de l'économie positive et normative).

Dans les lignes qui suivent, nous présentons quelques aspects de la politique économique pour en saisir le contour.

#### **a) Rôle de la politique économique**

Si l'on suppose que l'on a «  $m$  » variables (objectifs de politique économique) et «  $k$  » instruments, étant donné une « fonction de perte » (différence entre des variables observées et leurs valeurs cible), la politique économique consiste à choisir «  $k$  » instruments de manière à minimiser la valeur de la fonction de perte, tenant compte du contexte (environnement) économique sous-jacent. Selon la règle de Jean Tinbergen (1952), l'on doit disposer des instruments ( $k$ ) en nombre au moins égal à celui des objectifs ( $m$ ) de politique économique poursuivis, et ces instruments se doivent d'être indépendants les uns des autres. Si  $k < m$ , l'on peut :

- Procéder par des « arbitrages » dans la conduite de la politique économique (la *courbe de Phillips* (Phillips A.W., 1958) est illustrative sur l'arbitrage inflation-chômage ; il y a aussi l'arbitrage emploi et productivité en Europe : une forte productivité associée à un sous-emploi).
- Changer les institutions (réformes structurelles : élimination des contrôles de crédit, libéralisation des mouvements de capitaux) : le fait de changer les institutions peut amener à modifier les arbitrages de politique économique.

Notons que les six tâches principales des décideurs de politique économique sont :

- Définir et appliquer les règles du jeu économique (législation économique régit les décisions des agents privés : protection du consommateur, politique de la concurrence, supervision des marchés, etc.).
- Taxer et dépenser (décisions budgétaires).
- Emettre et gérer la monnaie (choix de régime monétaire et de change, mise en œuvre de la politique monétaire : fixation des taux d'intérêt, stabilité des prix, disponibilité de la liquidité, etc.).
- Produire des biens et services (fourniture des soins de santé, de l'éducation, services de transport, etc.).
- Résoudre les problèmes ou prétendre le faire (fermetures d'usine, grèves, etc.).
- Négocier des accords avec les autres pays (G7, G8, G20, ONU, FMI, UE, SADC, OMC, BM, etc.).

Il tient de souligner aussi que la politique économique diffère selon les lieux (pays). En effet, au cours (depuis) de deux dernières décennies :

- Aux USA, les débats de politique économique tournent autour des aspects suivants : la fixation des taux d'intérêt par la Federal Reserve (Fed), la taxation et le budget, la sécurité énergétique, la réforme de l'éducation.

- En Europe (UE), les débats de politique économique tournent autour des aspects suivants (réformes structurelles) : changer les institutions du marché du travail, les conditions de la concurrence sur le marché des biens, la sécurité sociale et les retraites, la santé et l'éducation.
- En Europe orientale, en Chine et dans d'autres économies en transition, les débats de politique économique tournent autour des aspects suivants : la dynamique de marché et la privatisation des entreprises d'Etat.
- En Argentine, Brésil, Turquie et bien d'autres pays, les débats de politique économique tournent autour des aspects suivants : le contrôle de l'inflation, la prévention ou gestion de crises financières.

Précisons que les réformes structurelles (ex : consensus de Washington ou politiques d'ajustement structurel recommandées par le FMI et la banque mondiale. Ces réformes ont permis notamment le passage d'un certain nombre de pays de l'économie planifiée à l'économie de marché<sup>(1)</sup>) produisent en général des effets négatifs à court terme et positifs à long terme, reposant sur une fonction objectif ou fonction de perte intertemporelle.

### **Les objectifs de la politique économique**

Les objectifs de la politique économique sont nombreux et en général contradictoires. L'on peut citer :

- L'amélioration de niveau de vie
- Le plein emploi (lutte contre le chômage)
- La stabilité des prix (lutte contre l'inflation)
- Une répartition équitable du revenu (croissance inclusive)
- L'accès de tous aux services essentiels
- Etc.

Rappelons encore que depuis les travaux de N. Kaldor, les économistes reconnaissent à la politique économique quatre objectifs, à savoir : la croissance, l'emploi, les prix et le solde de la balance commerciale. Partant, l'on peut distinguer d'une part, les objectifs d'activité (croissance et emploi) et d'autre part, les objectifs d'équilibre (prix et balance commerciale). Toutefois, selon qu'un pays appartient à tel ou tel autre regroupement régional, il peut être amené à observer un certain nombre de critères (*c'est le cas des critères de convergence de la SADC pour le cas de la RDC : déficit budgétaire, dette publique, etc.*) ou poursuivre d'autres objectifs (en dehors de quatre cités).

### **Les instruments de la politique économique**

Les instruments de la politique économique sont multiples, notamment :

- (i) Les instruments traditionnels relevant de l'approche macroéconomique traditionnelle :
  - La politique monétaire : fixation des taux d'intérêts officiels, etc.
  - La politique budgétaire : définir le niveau des dépenses publiques et fixer les taux d'imposition.

---

<sup>1</sup> Dans l'économie planifiée, les activités économiques sont régulées par l'administration (publique) ; pourtant, dans l'économie de marché, c'est les forces du marché (les ajustements des prix) qui régulent les activités économiques.

- Le Policy mix : la combinaison des politiques monétaire et budgétaire.

(ii) Les instruments microéconomiques :

- Les réglementations
- La structure des prélèvements directs et indirects sur les ménages et es entreprises
- Les subventions, transferts au titre de la sécurité sociale
- Le choix de dépense et d'investissement publics
- Etc.

L'on note aussi que les institutions, que l'on pourrait considérer comme un « capital social », conditionnent l'efficacité des instruments de la politique économique. Par institutions, comme le souligne Douglass North (1993, cité par Benassy-Quéré A. et al., 2012, p. 34), entendons « les contraintes imaginées par l'homme pour structurer l'interaction entre les hommes ». Ces contraintes peuvent être formelles (lois, règles, constitutions) ou informelles (conventions, comportements). Benassy-Quéré et al. (2012) définit les institutions par ses composantes, notamment :

- les pratiques qui s'installent longtemps dans les marchés des biens, du travail et des capitaux (règles qui dictent les contrats de travail, codes de faillite, etc.) ;
- le cadre des décisions de politique économique (statut de la banque centrale, procédures budgétaire, etc.).
- les institutions privées (syndicats, etc.) qui exercent une influence sur le marché (celui du travail par exemple).

**b) Les trois fonctions de la politique économique**

La politique budgétaire, ou la politique économique au sens large, a trois fonctions :

- *L'allocation ou affectation des ressources* : fourniture des biens publics (investissement en éducation, en R&D, protection de l'environnement, etc.), modification de la quantité et qualité des facteurs de production et leur répartition régionale ou sectorielle, etc.
- *La redistribution entre agents ou entre régions* : modifier la répartition des revenus (taxation progressive, transferts sociaux).
- *La stabilisation macroéconomique face à des chocs exogènes* : réduire les écarts des variables par rapport à leurs niveaux d'équilibre (rôle des politiques monétaire et budgétaire : stabilité des prix, plein emploi des facteurs, etc.).

Précisons aussi que, contrairement à l'objectif de redistribution qui vise la répartition des revenus entre agents, les objectifs de stabilisation et d'affectation ont en commun le fait qu'ils exercent un effet sur l'activité économique en général. Mais ils divergent sur le caractère temporel de leurs effets :

- *Les politiques de stabilisation* cherchent à réduire l'écart entre le niveau effectif de la production (production potentielle) et son niveau potentiel (niveau d'équilibre obtenu avec le plein emploi des facteurs), soit minimiser l'écart de production ou « l'output gap ». C'est des politiques de court terme qui influent sur les fluctuations de l'activité autour de sa tendance de long terme (ou l'équilibre). Elles recherchent la meilleure efficacité, soit atteindre l'équilibre et non l'améliorer.

- Les politiques d'allocation cherchent à augmenter la production ou atteindre son niveau maximal sans inflation. C'est des politiques de long terme qui influent sur la tendance de l'activité à long terme, elles visent à élever cette tendance ou trajectoire de croissance de long terme de l'économie.

### **c) Les justifications de la politique économique**

Notons que le premier théorème de l'économie de bien-être (considéré comme un fondement doctrinal du laisser-faire) enseigne que tout équilibre concurrentiel est un « optimum de Pareto », soit un équilibre de marché parfait tel qu'il n'est pas possible d'améliorer la situation (bien-être) d'un agent économique sans détériorer celui d'un autre. Au regard de ce théorème, l'intervention publique semble ne pas être justifiée. Mais ce critère est limité pour deux raisons :

- Il ne dit pas grand-chose ou n'édifie pas sur la répartition du revenu et de la richesse entre les agents (toute répartition du revenu est à considérer comme une action Pareto-optimale).
- Il repose sur des hypothèses strictes ou très exigeantes, comme le relève Kenneth Arrow et Gérard Debreu (1954, cité par Benassy-Quéré, 2012, p. 46), notamment : la concurrence pure et parfaite, les agents sont parfaitement informés pour prendre des décisions, etc. L'imperfection des marchés ou l'invalidation de l'une de ces hypothèses, ce qui est fort probable, justifie l'intervention de l'Etat.

Aussi, les arguments qui militent en faveur de l'intervention publique (politiques d'allocation, de redistribution et de stabilisation) justifient celle-ci par les éléments suivants :

- Les défaillances des marchés (présence de monopoles, d'externalités, les asymétries d'information entre agents, etc.) nécessitent des politiques d'allocation ou de régulation.
- Une répartition des revenus issue de l'équilibre du marché qui est optimal au sens de Pareto n'assure pas nécessairement l'équité ou la justice sociale au sens de la collectivité ou la communauté, d'où la nécessité des politiques de redistribution (transferts forfaitaires, etc.). L'efficacité ne traduit pas l'équité, et une amélioration de l'équité peut s'accompagner d'une efficacité constante, soit une perte d'efficacité ou un accroissement d'efficacité. C'est dire qu'il tient de ne pas séparer les conditions d'équité de celles d'efficacité, il faut un arbitrage entre les deux.
- Les esprits animaux (excès d'optimisme suivis d'excès de pessimisme) ou l'instabilité des comportements privés nécessitent des politiques de stabilisation.
- Les rigidités nominales des salaires et des prix, empêchant d'équilibrer les marchés (surtout le marché du travail : pas moyen de baisser les salaires pour maintenir le plein emploi en récession), nécessitent des politiques de stabilisation (recours à des politiques budgétaires et monétaires « contra-cycliques » de manière à limiter les fluctuations cycliques et empêcher les dépressions).

### **Encadré 1 : modèle offre agrégée-demande agrégée (OA-DA)**

Le modèle offre agrégée-demande agrégée constitue le cadre d'analyse simple des politiques de stabilisation dans l'approche keynésienne contemporaine. Dans ce cadre, sur fond des considérations microéconomiques, il est décrit :

\* D'une part, la relation entre production et prix du produit : à court terme, cette relation est croissante à cause des rigidités nominales (baisse des salaires réels, accroissement de la production) ; mais, à long terme, la relation est décroissante (le chômage est à son niveau d'équilibre, l'offre s'en déduit).

\* D'autre part, la relation entre demande et prix du produit : cette relation est négative d'autant que la hausse des prix réduit la valeur réelle des actifs nominaux détenus par les ménages, ce qui réduit la consommation par effet de richesse.

#### **d) L'évaluation des politiques économiques**

En général, la politique économique vise principalement la satisfaction des ménages résidents ou l'amélioration de l'utilité des agents économiques. L'utilité dont il est question est intertemporelle, l'on considère la valeur actualisée de cette utilité à un taux donné qui permet d'arbitrer entre le présent et le futur (plus élevé est ce taux d'actualisation, plus importante est la préférence pour le présent). Une utilité instantanée ignore les arbitrages intertemporels (*soit l'arbitrage entre stabilisation (court terme) et allocation (long terme)*), et donc ne permet pas d'apprécier les effets des politiques économiques sur le bien-être des générations futures. Aussi, selon que l'on considère un ménage unique représentatif ou plutôt des agents hétérogènes, l'efficacité des politiques économiques varie ou n'est pas étudiée de la même manière. Par exemple, pour les agents hétérogènes, il se pose un problème d'agrégation des utilités des individus hétérogènes considérés (pour améliorer le bien-être d'un agent, doit-on réduire celui d'un autre ?). Pour contourner ce problème, il faut proposer une fonction de bien-être social qui permette de comparer deux distributions des revenus (regroupement des ménages par déciles de revenu par exemple). Les fonctions les plus usuelles sont :

- La fonction dite « benthamienne », inspirée de Jeremy Bentham (1789, 2011) : elle privilégie l'utilité totale, et non la répartition du revenu entre individus, comme critère d'évaluation de l'efficacité des politiques économiques.
- La fonction dite « rawlsienne », inspirée de John Rawls : elle privilégie le critère du maximum de l'utilité des moins bien dotés ou le « maximin », et permet de mieux évaluer l'efficacité des politiques économiques. Suivant ce critère, une politique efficace est celle qui maximise l'utilité de l'agent le moins favorisé.

Lorsque l'on procède par des analyses en équilibres partiels (adaptées pour des secteurs dont la contribution dans l'économie nationale est faible), c'est dire qu'on ne s'intéresse qu'à un seul secteur d'activité et ignore les interdépendances entre secteurs, le bien-être est approximé par le surplus des agents dont la variation permet d'apprécier l'efficacité des politiques économiques. L'on peut également procéder par des analyses en équilibre général (à l'aide des modèles d'équilibre général) et effectuer des simulations des chocs pour ainsi en déduire les effets sur le fonctionnement de l'économie dans son ensemble et apprécier l'efficacité des politiques économiques. L'on recourt aussi à des estimations économétriques des modèles macro-économétriques pour évaluer l'efficacité des politiques économiques,

soit simuler (prévoir) les effets de ces dernières sur les comportements de certains agrégats (consommation, investissement, commerce extérieur, formation des prix et des salaires, etc.). Notons que la modélisation macroéconomique a beaucoup évolué depuis les travaux pionniers de Jan Tinbergen et Lawrence Klein (1950), et les modèles macroéconomiques de nos jours, plus sophistiqués (c'est le cas de modèles d'équilibre général dynamique ou intertemporel et stochastique, DSGE en sigle et en anglais), sont construits sur fond des considérations microéconomiques et sont de plus en plus robustes à la critique de Lucas d'autant qu'il est pris en compte les comportements rationnels des agents économiques. Toutefois, l'efficacité relative des modèles macroéconomiques (VAR, SVAR, DSGE) reste un débat, bien que plus de voix s'élèvent en faveur des modèles DSGE.

Il tient de signaler que l'efficacité des *politiques d'allocation* est évaluée à travers les fonctions de bien-être (utilité). En pratique, ces fonctions sont considérées sous une forme très simplifiée (*pas d'arbitrage intertemporel, pas de prise en compte d'inégalités entre agents*). Ces mêmes fonctions d'utilité – l'on peut prendre en compte l'hypothèse d'un agent unique représentatif et la dimension intertemporelle – peuvent aussi servir à évaluer l'efficacité des politiques de stabilisation ; mais, l'on notera que les fonctions d'utilité présentent quelques difficultés pour évaluer les politiques de stabilisation du fait qu'elles ne permettent pas de saisir explicitement les effets de l'inflation et du chômage sur le bien-être. Toutefois, Pour y remédier, l'on remplace la fonction d'utilité par une *fonction de perte macroéconomique* (l'objectif étant de la minimiser) qui fournit une approximation de la réalité, bien qu'elle ne soit pas utilisée dans la pratique (elle oriente au moins les décisions).

Pour évaluer l'efficacité des *politiques de redistribution* dans la pratique, l'on ne recourt presque pas aux fonctions de bien-être social (l'approche par les revenus remplace celle qui compare les utilités individuelles découlant de ces revenus). Par contre, les effets de redistribution des politiques économiques sont appréciés à l'aide des certains indicateurs empiriques de mesure des inégalités, notamment : les écarts des revenu entre déciles de population, la courbe de Lorenz et l'indice de concentration de Gini.

Signalons aussi que, en pratique, l'on se sert du PIB par habitant et l'Indicateur de Développement Humain/IDH (mis au point par le PNUD) – ces deux indicateurs sont d'ailleurs fortement corrélés pour prendre l'un à la place de l'autre selon la disponibilité des données – pour évaluer a priori ou posteriori les effets des politiques économiques.

#### **e) Les effets secondaires des politiques économiques**

Les effets d'une décision de politique économique s'étendent sur deux ou trois domaines (allocation, redistribution ou stabilisation). Autrement dit, les effets des politiques économiques sont interdépendants, parfois contradictoires, si bien qu'il devient difficile d'évaluer l'efficacité d'une politique publique. Ainsi, pour bien évaluer l'efficacité des politiques économiques, il est indiqué d'analyser également leurs effets secondaires qui relèvent des interdépendances qu'elles entretiennent entre elles.

#### **f) Sources des divergences de vue sur l'efficacité des politiques économiques**

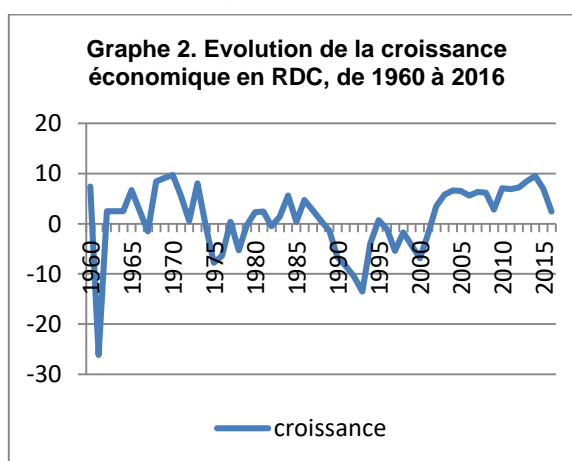
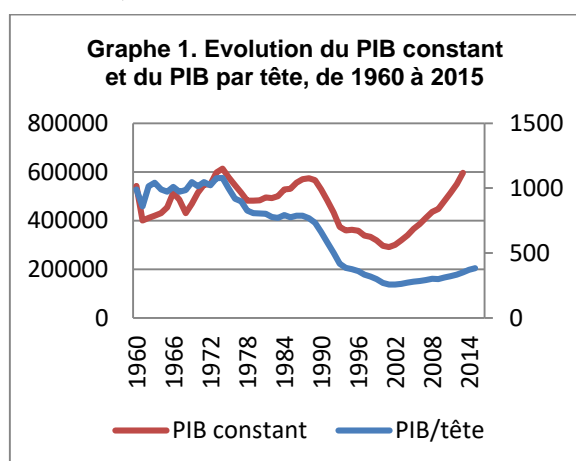
Les effets des politiques économiques ne sont pas vus de la même manière par tous économistes, même au sein d'un même pays. Plusieurs facteurs justifient ces divergences de vue, notamment :

- *L'incertitude sur la structure et le fonctionnement de l'économie* entretient des désaccords sur des politiques qui en résultent ;
- *La question d'horizon temporel* : certains accordent plus d'importance au court terme (stabilisation), d'autres le long terme (allocation).
- *La question d'agrégation* : certains accordent de l'importance aux effets globaux des politiques (ignorent les effets distributifs) et comptent sur des mesures correctrices pour remédier aux effets inégalitaires des dits politiques, d'autres s'intéressent plutôt à la répartition des gains et coûts.
- *La problématique du fonctionnement des marchés* : certains considèrent que les marchés sont parfaitement concurrentiels (ils appliquent la théorie classique), d'autres par contre prennent en compte les imperfections des marchés (ils prônent des mesures d'accompagnement).

#### **IV. Politique économique et modèle de croissance en RDC : une analyse descriptive de quelques indicateurs macroéconomiques clés<sup>(1)</sup>**

Ici, nous analysons la situation économique de la RDC durant la période 2002-2016, en comparaison avec les réalisations moyennes d'autres périodes précédentes, afin d'évaluer l'efficacité des politiques économiques mises en place. Contrairement aux périodes antérieures, caractérisées par une combinaison des politiques économiques structurelles (plan Mobutu, les PAS) et conjoncturelles, les politiques économiques mises en place durant la période 2002-2014 sont essentiellement conjoncturelles (ou des politiques de stabilisation). De ce fait, notre analyse va porter essentiellement sur quelques indicateurs conjoncturels, notamment : le taux d'inflation, le PIB par tête, le PIB constant, le taux de croissance, les exportations nettes, la masse monétaire, la dollarisation, le crédit net à l'Etat, le taux directeur, la consommation publique, la consommation privée, l'investissement public, l'investissement privé et les réserves de change.

Le PIB étant un indicateur de base qui permet d'évaluer et de comparer le comportement de l'économie à différentes périodes historiques, nous présentons, dans les graphiques ci-dessous, son évolution et celle du taux de croissance en RDC, de 1960 à 2016.



<sup>1</sup> Dömeland D. et al. (2012) ; Kabuya, K. et Tshiunza, M. (2000) ; Mukoko, S. (2003) ; Kulonga, K. et Kimbambu, T. (2012) ; Kimbambu, T. (2012) ; Kimbambu, T. et Kabuya, K. (2012) ; Vincent, N. (2003) ; Essimbo, N. (2003) ; Kabuya, K. et Tshiunza, M. (2003) ; Mubake, M. (1978) ; Kabuya, K. et Kikassa, M. (1980) ; Matata, P. (2015) ; Sasse Kembe (2011) ; Kalonji, N. (1981, 2003) ; Mutombo, M. et Mwana, N. (2009) ; Kibala, K. J. (2012) ; Kebela, K. et Makolo, T. (2010) ; Ngoy K.E. (2019).

Comme nous pouvons l'observer, l'évolution du taux de croissance du PIB réel a connu des nombreuses fluctuations conjoncturelles, dont l'amplitude varie à travers le temps. On peut distinguer cinq sous périodes : il s'agit de la période allant de 1960 à 1973, de 1974 à 1982, de 1983 à 1988, de 1989 à 2001 et de 2002 à 2016.

La période de 1960 à 1973 était caractérisée par une croissance économique plus ou moins lente (l'on remarque surtout un creux en 1961 dû aux désordres politiques qui ont suivi l'indépendance du pays) ; celle de 1974 à 1982 par une baisse de l'activité due à la zaïrianisation, à la crise pétrolière, etc. ; celle de 1983 à 1988 était caractérisée par un rebondissement de l'activité économique, dû notamment à des politiques d'ajustement structurel et de stabilisation du Fonds Monétaire International (FMI) ; celle de 1989 à 2001 par une baisse très prononcée de l'activité économique, du fait de la suspension du programme d'ajustement en 1988, des deux vagues de pillages (1991 et 1993), d'une longue et chaotique transition politique (1990-1997) ainsi que du fait des deux guerres civiles (1996 et 1998). Et enfin, la période de 2002 à 2016 est celle où le pays a renoué avec la croissance de l'activité économique ; cela, grâce aux efforts du gouvernement via la coordination des politiques macro-économiques : une politique monétaire restrictive et une politique budgétaire rigoureuse.

Par ailleurs, le tableau 1 ci-dessous reprend les évolutions moyennes de quelques indicateurs économiques conjoncturels.

**Tableau 1. Evolution de quelques indicateurs économiques en RDC**

| variables                     | Valeur moyenne sur la période |            |            |              |            |
|-------------------------------|-------------------------------|------------|------------|--------------|------------|
|                               | 1960-1969                     | 1970-1979  | 1980-1989  | 1990-2001    | 2002-2016  |
| <i>Inflation</i>              | 33,98%                        | 42,9%      | 62,33%     | 1971,51%     | 13,62%     |
| <i>PIB/tête en usd</i>        | 988,13                        | 969,24     | 779,52     | 397,35       | 309,01     |
| <i>PIB constant*</i>          | 455 783,96                    | 542 469,66 | 529 521,73 | 373 391,48   | 428 798,92 |
| <i>Croissance</i>             | 1,4%                          | 0,4%       | 1,82%      | -5,31%       | 6,12%      |
| <i>exportations nettes*</i>   |                               | -11,68     | -70,18     | -24,03       | -25,73     |
| <i>M2</i>                     | 25,17                         | 28,88      | 66,47      | 1645,19      | 38,34      |
| <i>taux directeur</i>         | 4%                            | 7,2%       | 24,9%      | 97,75%       | 20,48%     |
| <i>Dollarisation</i>          |                               |            |            | 21,92        | 54,53      |
| <i>crédit net à l'Etat</i>    | 0,083                         | 0,74       | 40,09      | 2 342 480,04 | -69,78     |
| <i>réserves de change</i>     | 49,53                         | 98,76      | 159,38     | 109,44       | 657,47     |
| <i>consommation publique*</i> |                               | 255,05     | 191,46     | 101,94       | 50,44      |
| <i>consommation privée*</i>   |                               | 301,88     | 381,66     | 313,48       | 410,52     |
| <i>Investissement public*</i> |                               | 17,55      | 47,82      | 7,67         | 21,33      |
| <i>Investissement privé*</i>  |                               | 43,05      | 67,39      | 41,14        | 49,17      |

Source : nos calculs sur base des données de la Banque Mondiale (PIB par tête) et de la BCC (autres).

#### Légende

- M2 : masse monétaire en millions de CDF ;
- Croissance : taux de croissance du PIB réel ;
- Dollarisation : Dépôt en USD/total dépôt ;
- Réserves de change : en millions de usd ;
- \* : données en milliards de CDF (au prix de 2000) ;
- Crédits à l'Etat En milliards de Zaïres, entre 1965 et 1990, en milliards de Nouveaux Zaïres entre 1991 et 1997, en milliards de FC entre 1998 et 2014.

Il en ressort ce qui suit :

- Au regard des évolutions de la masse monétaire et du taux directeur, la politique monétaire est restée expansionniste durant plusieurs décennies (avec une forte expansion monétaire durant la période 1990-2001), contrairement à la période 2002-2016 caractérisée par une politique monétaire restrictive. La politique monétaire expansionniste (justifié par l'accroissement des crédits nets à l'Etat) s'est soldée par des tensions inflationnistes : l'on a assisté à une hyperinflation durant la période 1990-2001 (soit 1971,51%). Quant à la politique monétaire restrictive (baisse des crédits nets à l'Etat), elle a permis de ralentir ou baisser l'inflation durant la période 2002-2016.
- Contrairement aux considérations théoriques, les politiques monétaires expansionniste et restrictive conduites en RDC, durant la période sous-examen, ont contribué respectivement à baisser le PIB (*bien qu'on observe une augmentation durant la période 1970-1979, justifiée entre autre par les efforts de redressement du gouvernement de l'époque et l'augmentation des prix des principaux produits d'exportation*) et à l'accroître.

Selon la théorie keynésienne (depuis Keynes jusqu'à la nouvelle macroéconomie keynésienne), toutes choses restant égales par ailleurs, l'expansion monétaire (l'accroissement de la masse monétaire, la baisse du taux directeur, etc.) influe positivement sur l'activité économique à court terme ou dans une situation de sous-emploi des facteurs de production (la baisse du coût du capital stimule les investissements, ce qui favorise la croissance), contrairement à la politique monétaire restrictive qui contribue à la contraction de l'activité économique. Ce paradoxe entre le cas de la RDC et la théorie économique, concernant les effets de la politique monétaire, se justifie par le financement monétaire des déficits budgétaires (avec la planche à billets) sans contrepartie ; l'autorité monétaire a eu recours à la planche à billet, non pas pour financer l'économie, mais pour financer les dépenses de souveraineté de l'Etat.

- Les politiques conjoncturelles adoptées en RDC n'ont pas contribué à améliorer le niveau de vie des congolais, au regard de l'évolution du PIB par tête qui est resté baissier durant toutes les périodes sous-examen.
- Si l'on considère l'investissement public comme un proxy pour évaluer la politique budgétaire en RDC, celle-ci s'est montrée à la fois peu efficace (durant les périodes avant les années 1990) et plus efficace (durant la période 2002-2016), au regard de ses effets sur le PIB. L'on enregistre une baisse drastique des investissements publics durant la période 1990-2001 à cause de l'instabilité politique (pillages, guerres) qui a caractérisé cette période.

De l'examen global de la situation économique de la RDC, à travers quelques indicateurs économiques, l'on a noté que durant la période 1990-2001, la plupart d'indicateurs sont au rouge, contrairement à la période 2002-2016. Cela se justifie en raison d'une série d'évènements malheureux, notamment les guerres et pillages<sup>(1)</sup>.

Au sujet des caractéristiques de la politique économique menée en RDC, de 1960 à 2018, Ngoy Kasongo E. (2019) note ce qui suit : « *la politique économique conduite en RDC est apparue essentiellement conjoncturelle, caractéristique des économies en développement et*

---

<sup>1</sup> Processus de démocratisation de la RD Congo ; pillages (1991, 1993) ; désintégration de l'Etat et de l'économie nationale (1990-1997) ; guerres (1996, 1998) ; rupture avec les milieux financiers (bailleurs bilatéraux) ; extinction de la 11ème république (mai 1997).

héritée de la structure économique coloniale, tournée exclusivement vers le secteur d'exportation des produits primaires sans une valeur ajoutée significative, qu'elle entretient soigneusement. C'est de ce secteur que le pays tire en gros sa croissance économique depuis des années. Si le secteur tertiaire a connu un bon depuis quelques années grâce aux sociétés liées aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Informations et de la Communication), le secteur secondaire a du mal à renaitre d'un passé industriel éloquent ».

Au regard des performances économiques enregistrées durant la période 2002-2016 (baisse de l'inflation passant de 1971,51% sur la période 1990-2001 à 13,62% sur la période 2002-2016 ; augmentation du taux de croissance de -5,31% sur la période 1990-2001 à 6,12% sur la période 2002-2016), nous avons souhaité analyser les facteurs ou les politiques économiques qui ont été à la base de ces résultats.

Sur la période 2008-2010, la RDC s'est montrée résiliente face aux chocs exogènes (crise économique-financière internationale) grâce à la mise en œuvre des programmes solides, notamment la mise en place du Programme d'Urgence d'atténuation des Impacts de la Crise (PUAICF) qui a permis d'amortir le choc de la crise. Les objectifs du PUAICF étaient les suivants : assurer la continuité des importations de biens de première nécessité et soutenir les dépenses publiques prioritaires.

De 2011 à 2016, plusieurs actions sur la demande (citées précédemment) et sur l'offre expliquent les performances économiques qu'a connues le pays.

Concernant les actions sur l'offre, qui ont contribué à accroître l'offre des biens et services d'une part (accroissement des investissements publics et privés durant la période 2002-2016, contrairement aux périodes précédentes), et baisser les prix d'autre part, il y a lieu de citer :

- Les infrastructures : des travaux d'infrastructures (réhabilitation des infrastructures routières : coopération chinoise, Programme de Réunification de la République par la voie Routière/RRR, financement BAD/BM/UE) ;
- Le secteur agricole : des initiatives en matière agricole (financement des campagnes agricoles, relance du domaine agro-industriel de la Nsele/DAIPN, construction des parcs agro-industriels/Bukanga Lonzo, et création d'une usine d'engrais).

## **V. Conclusion**

De cette analyse, qui a consisté à élaborer un diagnostic sur l'économie congolaise (de 2002 à 2016, en comparaison avec d'autres périodes), en vue d'expliquer les faits économiques propres à ce pays à la lumière des théories économiques, nous avons noté que lorsque la récession s'accompagne d'une hyperinflation, une politique budgétaire consistant à diriger des ressources vers les secteurs (emplois) productifs aide à surmonter la récession et l'hyperinflation. La mise en place des politiques prudentes ou restrictives (devant théoriquement vaincre l'hyperinflation, mais moins la récession) ont vaincu la récession et l'hyperinflation. Exemple :

- Bancarisation de la paie pour contrer les détournements des salaires pouvant se déverser ainsi sur le marché des changes ;

- Stricte gestion de la dette intérieure empêchant des remboursements des créances non justifiées ;
- Généralisation de la passation des marchés pour les investissements publics, suivi et évaluation des projets (ce qui limite les fraudes) ;
- Prioriser les dépenses qui renforcent le capital humain (éducation, santé) et le capital physique (infrastructures de base, de transport, de télécommunication et énergétiques).

Il s'agit là des efforts de stabilisation à côté de la rationalité (dépenses de qualité). Pour relancer la croissance économique avec une inflation maîtrisée, il faut associer à la relance par la demande (*toutes choses restant égales par ailleurs, elle crée l'inflation*) d'autres réformes de nature à agir sur les capacités productives de l'économie (*améliorer la structure de l'offre des biens et services*).

Aussi, les performances économiques qu'a connues la RDC ces dernières années ne sont pas le fruit du hasard. Il a fallu, pour le succès des politiques économiques mises en place (autres facteurs), notamment :

- La crédibilité des institutions et de leurs animateurs ;
- Un leadership de qualité ;
- La paix et la sécurité ;
- Le suivi régulier et de proximité du programme d'action du gouvernement (par exemple, la réunion de la troïka stratégique de lundi matin) ;
- La lutte contre la fraude et la corruption.

Par ailleurs, il se dégage de cette analyse que *la politique économique menée en RDC, surtout ces dernières, est typique au modèle de Barro<sup>(1)</sup>*. Pour Barro, le capital public ou les infrastructures publiques (dépenses publiques : éducation, services publics) empêchent la baisse des rendements marginaux du capital privé et favorisent la croissance à long terme par un effet d'offre. Toutefois, notons cas même que le capital public peut freiner la croissance si son coût d'opportunité (distorsion, effets de congestion) est très élevé (l'impôt réduit la rentabilité des investissements et freinent ainsi l'accumulation du capital privé) ; malheureusement, c'est ce que nous remarquons généralement en RDC.

---

<sup>1</sup> Voici quelques politiques menées ou programmes exécutés (totalement ou partiellement) en RDC : La Zaïrianisation ; la politique des grands travaux ; les Programmes de stabilisation de 1976 et 1977 ; le Plan de Stabilisation (du 1<sup>er</sup> juillet 1979 au 31 Décembre 1980) ; le Programme d'investissement public ou « Plan Mobutu » (1981-1983) ; le Programme d'Ajustement Structurel/PAS et les politiques de « stop and go » (1983-1989) ; le Programme Intérimaire Renforcé (PIR) ; le Programme Economique du Gouvernement ; le Programme Multisectoriel d'Urgence de Reconstruction et de Réhabilitation (PMURR) ; le Programme Relais de Consolidation (PRC) ; la réforme du 7 Juillet 2008 relative à la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales ; les politiques agricoles mises en place en RDC, cinq chantiers, Bukanga Lonzo, etc.

## Références Bibliographiques

---

### ➤ Ouvrages

Bénassy-Quéré A. et al. (2012), « *Politique économique* », éd. de boeck, 3<sup>e</sup> édition, Bruxelles, 795 p.

Bofoya Komba B. (2011), « *Finances publiques approfondies* », éd. Gallimages, 172 p.

\_\_\_\_\_ (2018), « *Modèles macroéconomiques* », éd. Gallimages, 2<sup>e</sup> édition (revue et corrigée), 186 p.

Bourgain A. et Lelièvre V. (1991), « *Macroéconomie : équilibre et déséquilibre* », tome 3, éd. collection LEXIFAC, Bréal.

Chauvet Christophe (2016), « *Politique économique : cours et QCM corrigés* », éd. Dunod, Paris, 233 p.

Drumetz F., Pfister C., et Sahuc J.G. (2015), « *Politique monétaire* », éd. de boeck, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles.

Ngoy Kasongo E. (2019), « *La clé de l'émergence de l'économie congolaise : Analyse critique et nouvelles orientations de politique économique* », éd. L'Harmattan, Paris.

### ➤ Articles

Aghion P. and Howitt P. (1992), « A Model of Growth through Creative Destruction », in Econometrica, Vol. 60, n°2 (march), pp. 323-351.

Barro R. et Sala-i-Martin X. (1990), « Economic growth and Convergence across the United States », *National Bureau of Economic Research working paper*, n° 3419.

Barro R. J. (1990), « Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth », in Journal of Political Economy, octobre.

Dömeland, D., Kabuya K. et Kid M. (2012), « *Contraintes des politiques macroéconomiques* », dans *Herderschee J., Mukoko S.D et Tshimenga T.M. (éditeurs), Résilience d'un Géant Africain : Accélérer la croissance et Promouvoir l'Emploi en République Démocratique du Congo*, Volume I synthèse, contexte historique et macroéconomique, MEDIASPAUL, Kinshasa, Pages 123-169.

Kabuya, K. et Kikassa, M. (1980), « *Stabilisation économique et financière au zaïre de 1978 à 1980. De dévaluations en cascade à la démonétisation* », Kinshasa, CEPAS, 104 p.

Kabuya, K. et Tshiunza, M. (2000), « *L'Economie congolaise et la réforme monétaire de juin 1998* », l'Afrique des Grands, Annuaire 1999-2000, Avril.

\_\_\_\_\_ (2003), « *Les enjeux du financement de la reconstruction de l'Etat et de l'économie formelle* », in Notes de conjoncture de l'OCPE, Nouvelle série, Vol. 1 – Num. 1, octobre, pp. 63-74.

- Kalonji Ntalaja (1981), « De la causalité entre la monnaie et l'inflation au Zaïre : Un test économétrique », in Cahiers économiques et sociaux, Vol. XIX/n°1-2, PUZ, IRES/UNIKIN.
- \_\_\_\_\_ (2003), « Trois lectures de la performance de l'économie congolaise en 2002 », in notes de conjoncture, nouvelle série vol. 1/n°1.
- Kebela, K. et Makolo, T. (2010), « Estimation d'un taux d'impôt moyen optimal pour l'économie congolaise en période post-conflit », in Cahiers économiques et sociaux, Vol. XXVII, N°1, PUZ, IRES/UNIKIN, pp. 47-73.
- Kibala Kuma, J. (2012), « Contribution à l'explication de la vélocité du taux de change en RD Congo : Une approche économétrique », in Jeune économiste (Journal étudiant de la Faseg/Unikin), n°001, Mars.
- Kimbambu, T. (2012), « *Evaluation de la politique monétaire RD Congo : un regard rétrospectif* », in Lareq, Note conjoncturelle-Juillet.
- Kimbambu, T. et Kabuya, K. (2012), « Dynamique du produit intérieur en RD Congo et faits stylisés : une thérapie de choc suffit-elle pour démystifier le pseudo-paradoxe congolais ? », in one pager Lareq (www.lareq.com), Num. 001, Juin.
- Kulonga, K. et Kimbambu, T. (2012), « *Les forces politiques parlementaires en RD Congo : simulation du paysage politique et application de l'indice de Shapley-Shubick* », in one pager Lareq (www.lareq.org), vol.4 – Num. 0013, Décembre.
- Lucas R. E. (1988), « On the Mechanics of Development Planning », in Journal of Monetary Economics, Vol. 22, july, pp. 3-42.
- Mankiw G., Romer D. et Wel D. (1992), « A contribution to the empirics of Economic Growth », in Quarterly Journal of Economics, n° 57, pp. 407-437.
- Matata, P. (2015), « *Stabilisation macroéconomique et croissance économique en République Démocratique du Congo de 2002 à 2015. De la théorie à la pratique* », Leçon académique présentée dans le cadre de l'obtention du diplôme de Docteur Honoris Causa de l'Université Protestante au Congo (UPC), le 28 Novembre, Primature-RDC, Kinshasa.
- Mubake, M. (1978), « *Programmes de redressement des déséquilibres fondamentaux de l'économie zaïroise 1976-1977* », in Cahiers Economiques et Sociaux, vol. XVI (4), pp. 448-474.
- Mukoko, S. (2003), « *Politique économique en RDC : leçons des trois dernières décennies* », in Notes de conjoncture de l'OCPE, Nouvelle série, Vol.1, No.1, pp. 27-41, Octobre, Kinshasa.
- Mutombo, M. et Mwana, N. (2009), « Estimation de la fonction de la demande de monnaie en RDC : Analyse de la coïntégration, de 1951 à 2008 », in Bulletin mensuel d'informations et des statistiques.
- Perroux F. (1995), « Note sur la notion de pôle de croissance », in Economie Appliquée, n°8, pp. 307-320.

- Romer P. M. (1986), « Increasing Returns and Long Run Growth », *in Journal of Political Economy*, Vol. 94, n°5 (octobre), pp. 1002-1037.
- Sasse Kembe (2011), « Dollarisation, inflation et incertitude en RD Congo : Une modélisation hétéroscédastique », *in cahiers économiques et sociaux de l'IRES*, n°1, vol. XXVIII, juin, pp. 125-144.
- Solow R.M. (1956), « A contribution to the theory of Economic Growth », *in Quartely Journal of Economics*, Vol. 70, n° 1, pp. 65-94.
- \_\_\_\_\_ (1957), « Technical Change and the Aggregate Production Function », *in The Review of Economics and Statistics*, Vol. 39, pp. 312-320.
- Swan T.W. (1956), « Economics of Growth and Capital Accumulation », *in Economic Record*, Vol. 32, novembre, pp. 334-361.
- Vincent, N. (2003), « Programme Intérimaire Renforcé (PIR) et évaluation à mi-parcours du Programme Economique du Gouvernement », in Notes de conjoncture de l'OCPE, Nouvelle série, Vol. 1 – Num. 1, octobre, pp. 13-26.

➤ **Rapports officiels**

Banque Centrale du Congo, *Rapports annuels*.

Banque Mondiale (2015), « Renforcer la Résilience de Long Terme de la RDC : le Rôle de la Dédollarisation, de la Prospection Artisanale et de la Diversification Economique », in rapport de suivi de la situation économique et financière de la RDC, 3<sup>e</sup> édition.

\_\_\_\_\_ (2016), « Choc Exogène, Stabilité Macroéconomique et Développement : Options de Politique Economique », in rapport de suivi de la situation économique et financière de la RDC, 4<sup>e</sup> édition.

Laboratoire d'Analyse-recherche en économie quantitative (2016), « Bilan économique des gouvernements de la RDC entre 1960 et 2016 », Novembre.

-----

## **ANNEXES**

| <b>Gouvernements</b>                      | <b>Périodes</b> | <b>PIB par tête/usd</b> | <b>Taux de Croissance %</b> | <b>Taux d'inflation%</b> | <b>Croissance démographique%</b> |
|---|-----------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| <i>Cyrille Adoula</i>                     | 1961-1964       | 399,06                  | -4,65                       | 43,23                    | 2,61                             |
| <i>Moïse Tsombé</i>                       | 1965            | 403,44                  | 4,11                        | 8,50                     | 2,76                             |
| <i>Léonard Mulumba</i>                    | 1966            | 402,13                  | 2,50                        | 26,10                    | 2,83                             |
| <i>Honoré Mpinda Kasenda</i>              | 1977-1978       | 359,65                  | -2,44                       | 65,35                    | 2,90                             |
| <i>Bo-Boliko Lokonga Mihambo</i>          | 1979-1980       | 333,62                  | 1,05                        | 67,90                    | 2,80                             |
| <i>Joseph Untube N'singa Udjuu</i>        | 1982            | 321,95                  | -0,45                       | 35,30                    | 2,61                             |
| <i>Léon Kengo Wa Dondo (I)</i>            | 1983-1986       | 355,32                  | 3,04                        | 48,38                    | 2,68                             |
| <i>Evariste Mabi Mulumba</i>              | 1987            | 383,12                  | 2,68                        | 99,50                    | 2,82                             |
| <i>Jules Fontaine Sambwa Pida Nbangui</i> | 1988            | 390,96                  | 0,57                        | 121,50                   | 2,96                             |
| <i>Léon Kengo Wa Dondo (II)</i>           | 1989            | 390,00                  | -1,36                       | 95,80                    | 3,21                             |
| <i>Vincent de Paul Lunda Bululu</i>       | 1990            | 368,28                  | -6,57                       | 233,20                   | 3,51                             |
| <i>Léon Kengo Wa Dondo (III)</i>          | 1994-1997       | 247,41                  | -2,42                       | 2718,48                  | 2,94                             |
| <i>Antoine Gizenga</i>                    | 2007-2008       | 313,47                  | 6,25                        | 18,75                    | 2,86                             |
| <i>Adolphe Muzito</i>                     | 2009-2011       | 353,34                  | 5,63                        | 26,20                    | 2,82                             |
| <i>Augustin Matata Ponyo</i>              | 2012-2016       | 493,20                  | 8,00                        | 2,34                     | 3,09                             |

Source : Lareq (2016)

| <b>Ière République</b>         |   |   |
|--------------------------------|---|---|
|                                | <b>1960-1965<br/>Fragilités post-indépendance</b> | <b>1966-1973<br/>Instauration du Mobutisme</b>                      |
| Régime de change               | Fixe  | Fixe  |
| Type de pouvoir                | Démocratie  | Dictature   |
| Niveau d'activités (évolution) | Faible (dent de scie)                             | Faible (croissance)   |
| <b>IIème République</b>        |   |   |
|                                | <b>1974-1982<br/>Grands travaux</b>               | <b>1983-1991<br/>Ajustement structurel</b>                          |
| Régime de change               | Fixe  | Fixe  |
| Type de pouvoir                | Dictature   | Dictature   |
| Niveau d'activités (évolution) | Faible (décroissance)                             | Faible (en courbe de Laffer)  |
| <b>TRANSITION 1</b>            |   |   |
|                                | <b>1992-1995<br/>Déclin du Mobutisme</b>          | <b>1996-2001<br/>Grandes guerres du Congo</b>                       |
| Régime de change               | Contrôlé  | Contrôlé  |
| Type de pouvoir                | Transition vers la démocratie                     | Transition vers la démocratie                                       |
| Niveau d'activités (évolution) | Très faible (décroissance)                        | Très faible (décroissance)  |
| <b>TRANSITION 2</b>            |   |   |
|                                | <b>2002-2005<br/>Traitement de chocs</b>          | <b>IIIème République<br/>2006-2011<br/>Grands travaux, réformes</b> |
| Régime de change               | Flottant  | Flottant  |
| Type de pouvoir                | Démocratie  | Démocratie  |
| Niveau d'activités (évolution) | Très faible (croissance)                          | Faible (croissance)   |
| <b>IIIème République</b>       |   |   |
|                                | <b>2012-2016<br/>Réformes</b>                     |   |
| Régime de change               | Flottant  |   |
| Type de pouvoir                | Démocratie  |   |
| Niveau d'activités (évolution) | Relance de la croissance                          |   |

Source : Kimbambu, T. et Kabuya, K. (2012)

| Périodes                 |        | Chocs institutionnels  |
|--------------------------|--------|--|
| Mois                     | Années |  |
| 30 Juin                  | 1960   | Accession du pays à l'indépendance et à la souveraineté nationale  |
|                          | 1960   | Conflit entre le Président Kasa-vubu et le 1 <sup>er</sup> Ministre P.E. Lumumba   |
| 12 Septembre             | 1960   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Iléo I   |
| 19 Septembre             | 1960   | Changement de gouvernement : Mise en place d'un collège de commissaires généraux   |
| Février                  | 1961   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Iléo II  |
| Août                     | 1961   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Adoula   |
| Septembre                | 1964   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Tshombe  |
|                          | 1964   | Conflit entre le Président Kasa-vubu et le 1 <sup>er</sup> Ministre Tshombe  |
| Octobre                  | 1965   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Kimba  |
| Novembre                 | 1965   | * Prise du pouvoir par Mobutu, après un coup d'Etat<br>* Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Mulamba   |
| Octobre                  | 1966   | Changement de gouvernement : nomination d'un conseil exécutif  |
| Avril                    | 1967   | Création du MPR (parti unique avec emprise pour sur les niveaux du pouvoir)  |
| Mai                      | 1967   | Publication de la manifeste de la Nsele (Mobutisme). Les thèmes principaux sont : Nationalisme, Révolution et Authenticité |
| Décembre                 | 1970   | Instauration régime politique du parti unique  |
| Juillet                  | 1974   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif Mpinga Kasenda   |
| Août                     | 1974   | Consécration du Mobutisme comme doctrine du MPR  |
| Mars                     | 1979   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif Bo-Boliko  |
| Août                     | 1980   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif Nguza  |
| Avril                    | 1981   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif Untube   |
| Novembre                 | 1982   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif Kengo I  |
| Octobre                  | 1986   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif (-)  |
| Janvier                  | 1987   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif (Mabi)   |
| Mars                     | 1988   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif Sambwa   |
| Novembre                 | 1988   | Changement de gouvernement : nomination du conseil exécutif Kengo II   |
| Mai                      | 1990   | * Autorisation du multipartisme<br>* Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Lunda Bululu                  |
| Avril                    | 1991   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Lukoji   |
| Septembre                | 1991   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Tshisekedi I   |
| 1 <sup>er</sup> Novembre | 1991   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Mungul Diaka   |
| 25 Novembre              | 1991   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Nguza  |
| -                        | 1992   | Conférence Nationale   |
| Août                     | 1992   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Tshisekedi II  |
| Mars                     | 1993   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Birindwa   |
| Juillet                  | 1993   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Kengo  |
| 2 Avril                  | 1997   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Tshisekedi III   |
| 9 Avril                  | 1997   | Changement de gouvernement : nomination d'un gouvernement de salut national  |
| Mai                      | 1997   | * Chute régime Mobutu<br>* L.D. Kabila se proclame Président de la RDC<br>* Installation gouvernement de salut public      |
| Janvier                  | 2001   | Changement de gouvernement : nomination d'un gouvernement de salut public  |
| Juin                     | 2002   | Changement de gouvernement : gouvernement de la transition   |
| 23 Avril                 | 2003   | Début mise en place institutions politiques de la transition   |
| Juillet                  | 2006   | Elections présidentielles  |
| Novembre                 | 2006   | Proclamation du second tour des élections présidentielles avec J. Kabila comme vainqueur                                   |
| Février                  | 2007   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Gizenga  |
| Octobre                  | 2008   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Muzito   |
| Avril                    | 2012   | Changement de gouvernement : nomination du gouvernement Matata   |

Source : [www.lareq.org](http://www.lareq.org) (tableau conçu par Jean Paul Tsasa Kimbambu).